



## Existe-t-il une loi pour interdire à une personne de fumer dans une voiture de service ?

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 11 octobre 2009

---

Existe-t-il une loi pour interdire à une personne de fumer dans une voiture de service ?

Si oui, comme je l'espère, merci de me faire connaître le texte

### Réponse :

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel et qu'il est susceptible d'être utilisé, simultanément ou consécutivement, par d'autres salariés ou pour conduire des tiers, l'interdiction de fumer prévue à l'article [R. 3511-1 du code de la santé publique](#) s'y applique.

Il s'agit là d'une interprétation qui n'a été confirmée par aucune décision de justice. Elle s'appuie cependant sur la décision du 29 juin 2005 de la chambre sociale de la [cour de cassation](#) qui *impose à l'employeur une obligation de sécurité de résultat vis-à-vis de ses salariés en ce qui concerne leur protection contre le tabagisme dans l'entreprise*